

Ecole Angèle Vannier

Conseil d'école du 26 janvier 2021

Présents : Mme Morin, Mme Horcada, M. Guillard, Mme Godment, Mme Guillotin, Mme Broussais, M. Perrin, Mme Ripaud.

Excusés : Mme Mismaque IEN, Mme Pincé,

Excusés en raison du contexte sanitaire (nombre de personnes limitées) : Mme Graham, Mme Bassalah, Mme Lannoy, Mme Le Hoerou, M. Pitel, Mme Lambert, Mme Loiseaux, Mme Tardivel, M. Gosselin, Mme Lemée, Mme Lesaulnier, Mme Treguer, Mme Vallée, Mme Tulasne, Mme Guerin, Mme Dréau, Mme El Mestari, Mme Piel, Mme Robidou, Mme Le prizé, Mme Saidj, Mme Amouroux, Mme Pellé, Mme Cally, Mme Martin-Brossay.

Présidence et secrétariat assurée par Mme Morin

Durée du conseil d'école : 1h (en raison du couvre-feu)

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Présenter le registre de sécurité
- Projets d'école pour l'année scolaire 2020/2021
- Statuer sur la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires
- Faire des demandes à la mairie si besoin
- Questions diverses

Compte rendu du conseil d'école :

- **Approbation du PV du conseil d'école précédent**

Le conseil d'école approuve le PV du conseil d'école du 13/10/2020

- **Présenter le registre de sécurité**

Le registre d'appel a été transmis aux membres du conseil d'école pour observation.

- **Projets d'école pour l'année scolaire 2020/2021**

- La chorale inter circonscription (élémentaire)
- « Un potager dans mon jardin » avec l'intervention de Brahim (maternelle et élémentaire)
- La piscine pour les CP/CE1/CE2
- Participation à la course du muscle (récolte de 120,20 euros pour le téléthon)
- Participation de 8 classes à la SOP, semaine olympique et paralympique (défis olympiques, paralympiques, citoyens + flash mob commun aux 8 classes)
- Labellisation de l'école à « Génération 2024 » et création de l'association USEP école Angèle Vannier (Union Sportive de L'Enseignement du Premier degré).
- Intervenants sportifs « volley », « la balle aux pieds », « ultimate »
- Montage photos pour un diaporama qui remplacera les portes ouvertes de l'école.

- Carnaval : les enfants pourront venir à l'école déguisés le vendredi 19 février.

- **Statuer sur la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires**

Depuis 3 ans, les écoles de St Malo bénéficient d'une dérogation (décret Hamon) pour fonctionner sur un rythme scolaire à 4 jours par semaine. Le conseil d'école doit se positionner pour la rentrée scolaire 2021. La mairie de St Malo s'est positionnée pour maintenir la semaine d'école à 4 jours.

Le conseil d'école réuni en ce jour du 26 janvier statue sur :

Voix pour le maintien de la semaine à 4 jours, soit 8 demi-journées : 29 voix

Enseignants : 9 voix + 3 voix

Représentants des parents d'élèves : 5 voix + 3 voix

Personnel communal : 6 voix + 1 voix

Adjoint à la mairie : ne vote pas, suit la décision de la mairie

Personnel périscolaire : 2 voix

Voix pour le retour à la semaine à 9 demi-journées : 0 voix

- **Faire des demandes à la mairie si besoin**

- Problème de chauffage dans l'école dans certaines classes + la garderie qui est située dans le hall de l'école. Une solution temporaire a été trouvée dans la classe de Mme Lannoy. Une solution est recherchée par un chargé d'étude en énergie (Direction du Patrimoine) pour résoudre ces problèmes de chaufferie de l'école (M. Perrin confirme ces propos).

- Demande de téléphone au sein de la garderie

- Accès à la Médiathèque de St Malo par les enfants scolarisés ?

- Bandes de liège dans le hall de l'école pour les affichages (M. Perrin nous informe que le budget est accordé mais que l'équipe de menuisiers n'est actuellement pas disponible)

- Rambarde accès toilettes classe de maternelle M2

- Prévoir une petite porte pour cacher certaines toilettes d'enfants en maternelle (des enfants se plaignent de ne pas avoir d'intimité)

- Changer de place les urinoirs des toilettes qui donnent sur la cour de récréation élémentaire. Lieu de passage, aucune intimité.

- Problèmes de stockage de matériel scolaire et EPS. Envisager de déplacer Loisirs Pluriel dans une autre école accessible et qui a des salles de disponible. Ou prévoir un algeco pour stocker le matériel.

- La salle accolée au bureau de la directrice qui sert actuellement de rangement à Loisirs Pluriel, pourrait être destinée à accueillir les parents et intervenants extérieurs lors de réunion, équipes éducatives, ESS... nous sommes obligés de les accueillir dans la bibliothèque située à l'étage, ouverte sur le hall et couloirs du bas, d'où l'impossibilité de

s'entendre parler quand les enfants arrivent ou partent de la cantine (deux services + horaires décalés maternelle et élémentaire)

- **Autres**

- Mme Guillotin, présidente de l'association DIV YEZH a demandé un rendez-vous auprès de Mme Desquesses et Mme Marrié, en présence de Fulup Travers, chargé de mission à l'office publique de la langue bretonne, afin d'améliorer la communication sur la filière bilingue breton à St Malo.

- Mme Horcada remercie la mairie pour l'accès à l'école par la cour maternelle (chemin gravillonné).

- Mme Lannoy et ses élèves remercient la mairie pour la solution trouvée dans sa classe (chauffage).

- Les parents se questionnent sur le port du masque par les enfants à l'école. Dans la pratique, le portent-ils tous correctement, ne sont-ils pas gênés tout au long de la journée ? D'après les enseignants, cela dépend des enfants. 1/3 le porte correctement et ne se sent pas dérangé par le port du masque. 1/3 a des difficultés à le porter, le masque est souvent rendu sous le nez pour mieux respirer. 1/3 des enfants dit que cela dépend des moments de la journée, à certains moments, ils ne sont pas gênés, à d'autres si.

Les enseignants ont remarqué que certains enfants ne changent pas de masques dans la journée, voire ont le même plusieurs jours d'affilé. Un mot sera mis dans le cahier de liaison à ce sujet.

La nouvelle note ministérielle en date du 01/02/2021 demande aux directeurs d'école d'informer les familles sur l'obligation en élémentaire du port du masque de type chirurgical ou en tissu « grand public » de catégorie 1 à partir du 8 février.

- M. Perrin, adjoint et représentant de notre école au sein de la mairie, salue la dynamique de l'école, les projets, dont la chorale mise en place en élémentaire. Il remarque que le taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves a été élevé et s'en réjouit. Il encourage la filière bilingue breton au sein de l'école.